

Sensibilisation sur les addictions en milieu de travail

Les objectifs :

- aborder la question des conduites addictives et de leurs éventuelles conséquences pour l'entreprise,
- promouvoir une approche concertée (employeurs, Instances Représentatives du Personnel, salariés) intégrant les dimensions médico-sociales, sécuritaires et réglementaires,
- définir une politique globale de prévention des addictions en entreprise.

Pourquoi nous solliciter ?

Si vous avez une suspicion d'addiction d'un salarié sur une machine dangereuse, ou pour la limitation, l'interdiction de consommation d'alcool, le contrôle d'alcoolémie, ...

La démarche :

- présenter un état des lieux des types et modes de consommation en France et en milieu de travail,
- informer sur les différentes formes d'addictions (motivations, effets sur la santé et sur l'entreprise),
- conseiller, orienter vers le Service de Santé au Travail, les associations locales spécialisées...,
- accompagner la mise en place d'une démarche active de prévention collective.

Pour qui ?

Les salariés de tous secteurs d'activité

Les intervenants ?

Conseillère en prévention, infirmières, médecins du travail, associations locales spécialisées dans les addictions

La durée ?

Variable en fonctions des addictions abordées